

**SOUSCRIVEZ
EN LIGNE**

www.fac-international.com

ASSISTANCE - RAPATRIEMENT DE CORPS

GLOBE SÉRÉNITÉ



 153 RUE DE L'UNIVERSITÉ
75007 PARIS, FRANCE
 +33 (0)1 44 70 77 77
 contact@fac-international.com

www.fac-international.com

FAC  *international*
by  ACS

POURQUOI SOUSCRIRE GLOBE SÉRÉNITÉ ?

Perdre un proche est une épreuve difficile, à tout âge de la vie. En souscrivant à la solution Assistance & Rapatriement de corps - **Globe Sérénité**, vous avez la garantie de soulager votre famille lors de ce moment difficile. Aux côtés de ceux qui vous aiment, nous conseillons et au choix, organisons le rapatriement du corps du défunt vers son pays d'origine accompagné par un proche ou intervenons en remboursement des frais liés à l'inhumation ou la crémation, dans le respect de votre volonté.

QUI PEUT SOUSCRIRE ?

Toute personne, quel que soit son pays d'origine, domiciliée en France Métropolitaine (Corse et Monaco compris), dans l'Espace Economique Européen, au Royaume-Uni, en Principauté d'Andorre ou au Vatican, ayant entre 18 et 59 ans au moment de la souscription. Le conjoint ainsi que les enfants âgés de moins de 21 ans sont également admissibles, dans le cadre d'une souscription famille.

NOS POINTS FORTS

- ☑ Choix entre trois prestations : rapatriement de corps, inhumation ou crémation
- ☑ Couverture mondiale
- ☑ Rapatriement de corps : conseil, financement et organisation
- ☑ Souscription famille possible, avec couverture des enfants à charge jusqu'à leur 21^{ème} année
- ☑ Prise d'effet des garanties immédiate en cas d'accident
- ☑ En cas de décès service dédié joignable par téléphone 24h/24 - 7j/7
- ☑ Souscription et paiement en ligne
- ☑ Gestion simplifiée avec mise à disposition d'un espace adhérent



NOS TARIFS

Cotisation forfaitaire annuelle selon votre âge et votre situation familiale

Tarifs annuels	Personne seule	Famille
De 18 à 35 ans	37€	75€
De 36 à 59 ans	70€	103€

Le tarif famille s'applique pour une adhésion comprenant 2 à 6 personnes.

Au delà de 6 personnes un supplément de 25€ par enfant s'applique.

GARANTIES

Une prestation au choix de la famille

OPTION 1 : RAPATRIEMENT DE CORPS VERS LE PAYS D'ORIGINE (1)	
Transport de corps	100% Frais réels
Frais annexes au transport Frais funéraires dont un cercueil	100% Frais réels Jusqu'à 2 000 €
Accompagnement du défunt dans le pays d'origine (2)	Billet A/R
Remboursement des frais de transport de l'aéroport du pays d'origine jusqu'au lieu d'inhumation ou de crémation	Jusqu'à 1 000 €
OPTION 2 : INHUMATION OU CRÉMATION DANS LE PAYS DE DOMICILE (3)	
Remboursement transport de corps, frais d'inhumation ou de crémation, frais funéraires, cercueil et/ou urne	Jusqu'à 4 000 € (dont cercueil limité à 1 500 € dont urne funéraire limitée à 300 €)
OPTION 3 : DÉCÈS EN CAS DE DEPLACEMENT A L'ÉTRANGER	
Inhumation ou crémation sur place : Remboursement transport de corps, frais d'inhumation ou de crémation, frais funéraires, cercueil et/ou urne (3)	Jusqu'à 4 000 € (dont cercueil limité à 1500 € dont urne funéraire limitée à 300 €)
OU Rapatriement de corps vers le pays de domicile ou le pays d'origine Frais annexes au transport Y compris frais funéraires dont un cercueil (1)	100% Frais réels 100% Frais réels Jusqu'à 2 000 €

(1) Les frais de cérémonie, d'accessoires, d'inhumation, de crémation et de conservation en chambre mortuaire excédant 72 heures restent à la charge de la famille.

(2) Le retour du membre de la famille doit être fait dans les 30 jours qui suivent la date de départ.

(3) Les frais de cérémonie, d'accessoires, de concession et de creusement restent à la charge de la famille.

Cette brochure est un aperçu des garanties et n'a pas de valeur contractuelle. L'intégralité des conditions et exclusions peut être consultée sur le contrat et sur notre site : www.fac-international.com

Contrat souscrit par l'Association **Globe Partner** auprès de VYV International Benefits, 3-7 Square Max Hymans, 75748 Paris Cedex 15, France, RCS Paris 813 36 1441 Orias 16002500, pour le compte de **Ressources Mutuelles Assistance**, union d'assistance soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, dont le siège social est situé 46 rue du Moulin, CS 32427, 44124 VERTOU Cedex et immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro 444 269 682 - sous le contrat n°MGENIB1100342NAP/001. Entités soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (APCR), 4 Place de Budapest, 75436 Paris Cedex 09 - France.

QUE FAIRE EN CAS DE DÉCÈS ?

Avec Globe Sérénité appréhendez l'avenir en sachant vos proches soulagés dans un moment difficile. Si l'un des bénéficiaires du contrat décède, il suffira de contacter notre service dédié dans les 10 jours suivant le décès, en indiquant notamment l'identité du défunt et le numéro de contrat d'assurance en cours. Notre équipe pourra vous conseiller, vous assister et au choix, soit prendre en charge l'organisation du rapatriement de corps du défunt, soit rembourser les frais liés à l'inhumation ou la crémation, selon les conditions générales du contrat.

QUI SOMMES NOUS ?

Créée en 1987 avec la volonté de proposer des solutions d'assurance et d'assistance adaptées aux personnes d'origine étrangère résidant en France, FAC International s'est imposée comme un acteur incontournable de l'assistance rapatriement de corps. En 2020 nous avons rejoint ACS – Assurances voyage & expatriation, spécialiste de la protection sociale de ceux qui se déplacent à travers le monde. Nous proposons ainsi également des solutions d'assurances voyage pour être à vos côtés lors de vos déplacements sur les 5 continents. Soucieux de répondre aux besoins des voyageurs et impliqués en France, nous nous réinventons sans cesse afin de vous proposer des solutions adaptées et accessibles.

Découvrez toutes nos solutions d'assurance et souscrivez en ligne : www.fac-international.com

CONTRATS GROUPES

Si vous souhaitez souscrire un contrat pour un groupe de **30 salariés / membres** (entreprise, ambassade, congrégation, association, ou tout autre organisme) nous serons ravis de vous faire une proposition. Contactez notre équipe pour un devis personnalisé.



FAC International, une marque d'ACS – Assurances voyage & expatriation
📍 153 rue de l'Université 75007 Paris – France
☎ +33 (0)1 44 70 77 77
✉ contact@fac-international.com

Assurances Courtages et Services (ACS)
Société de courtage d'assurances - 317 218 188 RCS Paris – SAS au capital de 150 000€
N° ORIAS 07 000 350 - www.orias.fr
Pour toute réclamation vous pouvez écrire à notre Service Réclamation à l'adresse ci-dessus.



Imprimé par Easyflyer. Ne pas jeter sur la voie publique.